

**COMMUNE DE HUNTING**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 23 septembre 2025**

**Sous la présidence de M. Norbert MARCK, Maire**

**Présents :** FOUSSE Louis, JUNGER Anthony, ALONZ Aldo, FELTEN Mathieu,  
GERARDY Louis, HAHN Christelle, LECOMTE Michel, MAGINI Emilie,  
NESLER Jean-Baptiste, TATON Angélique, ZECH Pierre

**Procurations :** VANDEMEULEBROUCKE David donne procuration à GERARDY Louis  
LAUMESFELT Aurélie donne procuration à Norbert MARCK  
ZECH Pierre donne procuration à NESLER Jean-Baptiste (points 1 à 6)

**Excusée :** THERET Linda

**Ordre du jour :**

- 1. Communication du Maire**
- 2. Approbation de séance précédente et secrétaire de séance**
- 3. Devis Numérisation des actes d'Etat Civil**
- 4. Devis supplémentaire peinture église**
- 5. Devis mise aux normes du Foyer – APAVE**
- 6. Rapport d'activité 2024 de la CCB3F**
- 7. Participation financière au Presbytère**
- 8. Amortissement du Fonds de concours SISCODIPE**
- 9. Désignation d'un conseiller pour signature des autorisations d'urbanisme**
- 10. Attribution de numéros de voirie pour 3 nouvelles constructions**

**1. Approbation séance précédente et désignation secrétaire**

Le présent Conseil Municipal approuve à l'unanimité et en tous ses points le compte rendu de la séance du 15 juillet 2025.

Le Conseil Municipal, désigne à l'unanimité des membres présents, HAHN Christelle, comme secrétaire de séance.

**2. Communication du Maire**

Par délibération du Conseil du 27 mai 2014 et en application de l'article L 2122-22 et du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné délégation au Maire sur les matières prévues par les textes. En conformité avec ces derniers et par la présente communication, il rend compte au Conseil des décisions prises dans ce cadre.

**Arrêtés du Maire :**

- Arrêté n°14 du 21/07/25 autorisant un virement de crédit ;
- Arrêté n°15 du 06/08/25 Rétrécissement voie de circulation et autorisation de stationner le 30 septembre au 11 rte de Sierck pour emménagement ;
- Arrêté n°16 du 03/09/25 pour autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire à l'occasion d'une marche populaire le 21/09/25 ;

# COMMUNE DE HUNTING

## SEANCE ORDINAIRE DU 23 septembre 2025

### Dépenses :

Remboursement de 35 000€ du solde du prêt relais

### **3. Devis numérisation des actes d'Etat-Civil**

Le Maire présente à l'assemblée l'offre de numérisation des actes d'Etat-civil. Après en avoir débattu, les conseillers décident, à l'unanimité, de retenir le devis de la société **Numerize pour un montant HT de 1 650€** et charge le maire de passer commande.

### **4. Devis supplémentaire peinture église**

Après s'est fait présenter le devis, le Conseil municipal accepte à 13 voix pour et 1 abstention, le devis de l'entreprise **T2S d'un montant HT de 2 510€** pour la reprise en **peinture du hall d'entrée et de la porte de l'église** et charge le maire de faire exécuter les travaux.

### **5. Mise aux normes Foyer socioculturel**

Le Maire entendu, les conseillers décident à l'unanimité de valider l'offre de la société **APAVE** pour établissement du dossier de **diagnostique sécurité et accessibilité du Foyer socioculturel** pour un **montant HT de 1 000€**.

### **6. Rapport d'activité 2024 de la CCB3F**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que, conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit adresser chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune un rapport retracant l'activité de l'EPCI au cours de l'année écoulée.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal.

En l'espèce, le rapport d'activité 2024 de la Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, approuvé par le Conseil communautaire, a été transmis à la commune et mis à disposition des élus (via un lien calaméo).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ **De prendre acte de la présentation du rapport d'activité 2024** de la Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières.
- ✓ **D'approuver le rapport d'activité 2024** de la Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières.

Arrivée de Pierre ZECH

### **7. Accord de principe Presbytère**

Le Maire présente à l'Assemblée, les différentes possibilités concernant le presbytère de la communauté de Paroisse.

**COMMUNE DE HUNTING**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 23 septembre 2025**

Le Maire entendu, les conseillers optent à 11 voix pour et 2 abstentions, pour un accord de principe de la construction d'un nouveau presbytère dont seront propriétaires les différentes communes de la Communauté de Paroisse de Notre Dame de Marienfloss.

**8. Durée d'amortissement du fonds de concours versé au SISCODIPE**

Dans le cadre des travaux « **Effacement des réseaux secs- rte de Sierck et rue de la Ceriseraie** », effectués en 2023-2024, une régularisation sur les mouvements financiers entre subventions et fonds de concours de la commune nous avait amené à rembourser au SISCODIPE la somme de 32 714€. Ce montant a été inscrit à l'article comptable 204182-Organismes publics divers-bâtiments et installations et nécessite d'être amorti.

Il appartient au Conseil municipal de décider de la durée de l'amortissement.

Après en avoir discuté, les membres du Conseil **décide à l'unanimité, de fixe la durée d'amortissement des travaux d'Effacement des réseaux, inscrits au 204182, à 35 ans.**

**9. Désignation d'un conseiller pour signature des autorisations d'urbanisme**

Le conseil municipal, après en avoir débattu, **décide, d'autoriser Louis FOUSSE à signer les décisions d'urbanisme.**

**10. Attribution de numéros de voirie pour 3 nouvelles constructions**

En prévision des futures constructions sur les parcelles suivantes :

- Section 08, parcelles 85 et 82 : MICHELS Thomas et EL YOUSFI Sarah - Rue St Fiacre
- Section 03, parcelle 262 A : Route de Malling
- Section 03, parcelle 262 B : Route de Malling

l'Assemblée décide à l'unanimité, d'attribuer les numéros de voirie suivants :

- Section 08, parcelles 85 et 82 : **numéro 77 rue St Fiacre**
- Section 03, parcelle 262 A : **numéro 42 C route de Malling**
- Section 03, parcelle 262 B **numéro 42 D route de Malling**

**Fin de la séance à 22H00**

Le (La) Secrétaire de séance